

Les tarifs et le coût du gaz livré: la perspective industrielle

Shahrzad Rahbar, PhD

Présidente de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG)

**Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer
les pratiques tarifaires**

Régie de l'énergie

15 Février 2017

Contexte

- L'ACIG apprécie l'opportunité d'être entendue aujourd'hui en complément de son mémoire
- Notre mémoire répond à la demande de la Régie de: *traiter principalement de la question des structures tarifaires et des options tarifaires dans le secteur du gaz naturel*
- Aujourd'hui, je vous présente une autre question et discuterai du coût du gaz livré aux installations des clients industriels. Ce coût est-il compétitif ?
- Un accès fiable à de l'énergie à prix compétitifs peut attirer des investissements industriels.

L'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)

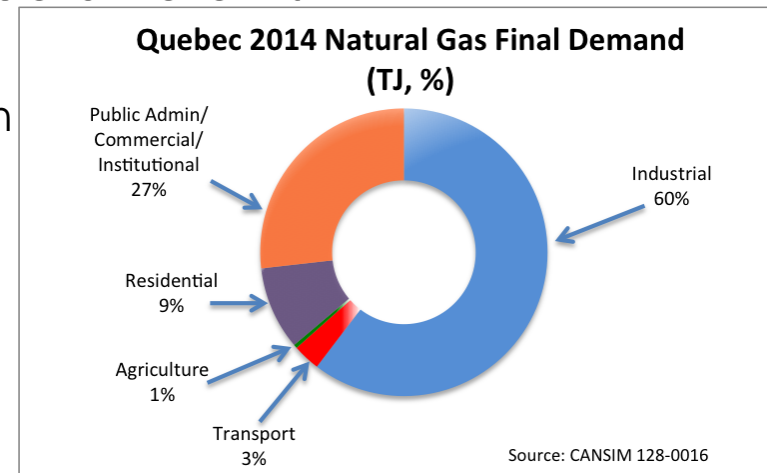
- Fondée il y a 43 ans
 - Message cohérent à la Régie, CÉO et ONÉ
- Membres au Québec et en Ontario
 - secteurs des mines, métaux, de la chimie, des produits forestiers et du secteur manufacturier
 - Entreprises de produits cycliques
 - Consommation > 148 PJ par année
 - Importants employeurs en communautés rurales et régions éloignées
- Profil des membres au Québec
 - 10 entreprises, 23 usines, plus du quart des volumes consommés au Québec
 - 20 000 emplois directs, 8 000 fournisseurs, moteur de développement régional
 - Contribuent annuellement 7\$ milliards à l'économie du Québec



Utilisation du gaz par les industriels

(Statistics Canada CANSIM Table 128-0016)

- Le profil de consommation et les types d'usages :
 - Matière première, procédé à haute intensité, énergie alternative
 - Charges: continue, saisonnière, ponctuelle et pointe d'équilibrage
- Sensibilité au prix et goût du risque différents
 - Poids relatif du coût de l'énergie sur le coût de production déclenche un comportement différent
 - Compétition entre sociétés affiliées et à l'échelle internationale
 - Québec doit préserver et croître sa base industrielle
 - Flexibilité et options de services important
- La clé = le coût du gaz livré à l'usine

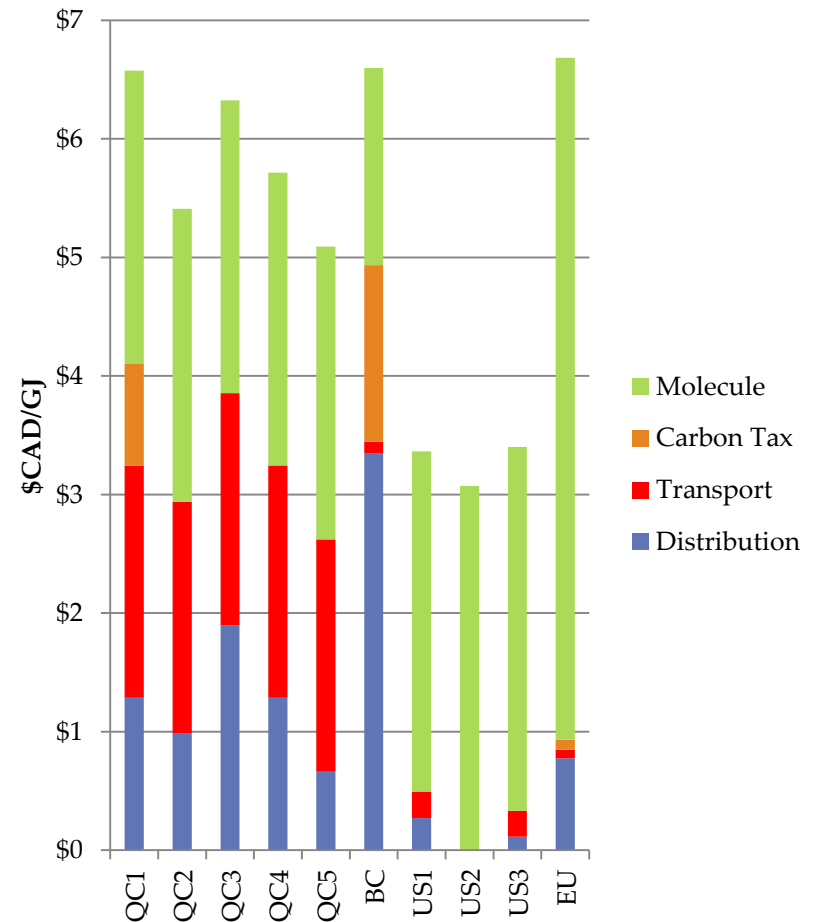


Le prix livré à l'usine est-il compétitif?

- L'ACIG présente deux cas d'espèce, selon les tarifs en vigueur. Tous les prix sont en \$/GJ.
- Usine au Québec comparée à des sociétés affiliées
- Cas # 1 – scénarios variés selon les usines
 - Profil de consommation varié
 - Comparaison avec l'Europe, les États-Unis et la Colombie-Britannique
- Cas # 2 – scénario saisonnier ou de pointe
 - Profil de consommation événementiel (non stable)
 - Comparaison avec 12 autres au Canada et aux États-Unis

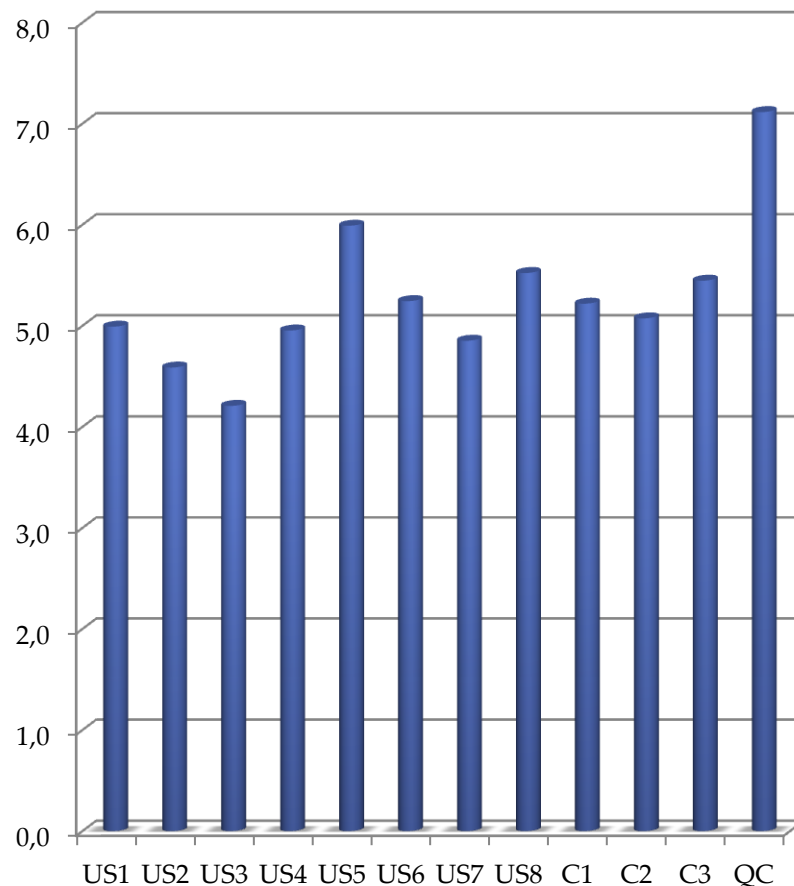
Le prix livré à l'usine : Cas d'espèce #1

- Données réelles 2016
- 5 usines au Québec et une en Colombie-Britannique, 3 usines aux ÉU et 1 en Europe
- 3 usines sont sujettes aux mesures de réduction d'émissions de carbone dont le coût varie de 0,08 \$/GJ à 1,50 \$/GJ
- Le prix livré au Québec est parmi les plus élevés



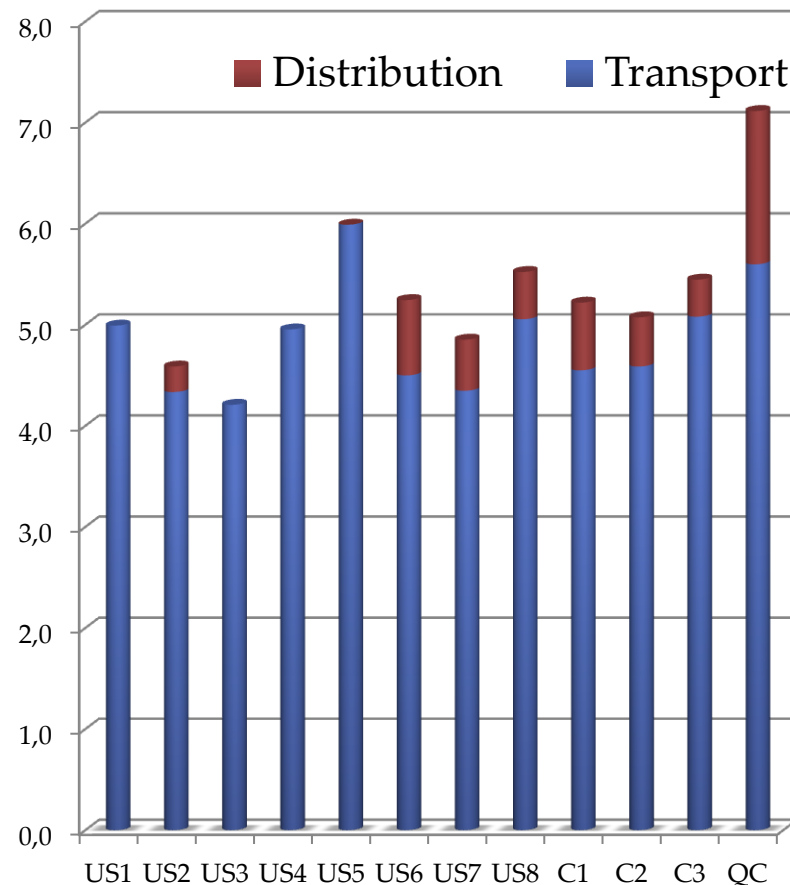
Le prix livré à l'usine : Cas d'espèce #2

- Données 2017, selon contrats et prévisions
- Le prix livré au Québec est le plus dispendieux
- 2,90 \$/GJ de plus que le prix le plus bas et 2,02 \$/GJ de plus que la moyenne
- Un surcoût de 2M\$ à 3M\$ annuellement, estimée à un million de GJ/année.



Les tarifs de distribution : Cas d'espèce #2

- La distribution représente de 6% à 21% (Québec) du coût total
- Le transport inclut tous les coûts en amont
- Les tarifs de distribution les plus élevés sont au Québec
- 1,26 \$/GJ de plus que le tarif le plus bas et 1,01 \$/GJ plus dispendieux que le tarif moyen de distribution
 - Le surcoût du gaz livré au Québec est entre 2 \$/GJ et 3 \$/GJ



Qu'en est-il du prix du carbone ?

- En 2017, le coût du gaz livré au Québec n'inclut aucun coût direct de conformité au système de plafonnement des émissions
 - Québec a offert gratuitement des allocations de crédits pour la première période de conformité
 - Le resserrement du plafond et l'intégration graduelle de coûts indirects vont ajouter au différentiel de coût
- Le coût de conformité associé à la taxe de carbone est de :
 - 1,48 \$/GJ en Colombie-Britannique (cas #1 et #2)
 - 0,085 \$/GJ en Europe (cas #1)

Le prix livré à l'usine est-il compétitif?

- Pour les deux cas d'espèce présentés
 - Profil de consommation événementiel (non stable)
 - Profil de consommation constant (stable, 24/7)
- Même lorsque le coût du gaz livré au Québec n'inclut aucun coût direct de conformité au système de plafonnement des émissions:
 - Le prix du gaz livré au Québec n'est pas compétitif
 - Il représente un surcoût de 2,90 \$C/GJ
 - Les tarifs de distribution ne sont pas suffisamment compétitif
 - Avec un surcoût de l'ordre de 1,00 \$C/GJ

Que faut-il pour baisser le coût du gaz livré pour les industriels au Québec ?

- La volonté politique et le soutien des contribuables pour retenir et attirer une industrie à forte intensité énergétique
- Un cadre de tarification du carbone qui ne désavantage pas l'industrie du Québec
- Une structure tarifaire et des services concurrentiels adaptés aux besoins des clients
- Le financement par les taxes des contribuables et celui par les tarifs des usagers ne sont pas interchangeable pour le gaz naturel

Que faut-il pour baisser les tarifs de distribution pour les industriels au Québec ?

- Reconnaître le besoin de rendre les tarifs plus compétitifs
- Autoriser un groupe de travail composé de parties prenantes et d'experts qui devront:
 - Dans un premier temps, analyser et évaluer les éléments à la source des surcoûts (ex. densification, allocation des coûts, etc.) afin d'associer les solutions à la cause
 - Examiner les diverses options qui élimineraient les surcoûts (les effets négatifs sur la compétitivité)
 - Prioriser les solutions efficaces et facilement applicables afin d'offrir rapidement des tarifs concurrentiels
- Le groupe de travail se devra d'être inclusif afin de développer des solutions rassembleuses et équitables et ainsi faciliter le processus d'examen pour fin d'approbation réglementaire de la Régie.

Suggestions de l'ACIG pour considération

- La structure tarifaire doit reconnaître la nature fixe des coûts de distribution
- Mise en place d'un frais de base fixe pour tous les tarifs
- Pour les clients à grands volumes, retrait des obligations minimales quotidiennes qui donnent lieu à des pénalités élevées
- Les pénalités appliquées doivent être en lien avec un préjudice causé à Gaz Métro et à sa clientèle.

Comment retenir et attirer les investissements industriels?

- Moderniser l'approche tarifaire en tenant compte de la cyber technologie
- Développer une offre de services centrée sur les besoins des clients
 - Des tarifs et services différenciés pour des besoins variés
- Favoriser une approche dynamique qui met en valeur les données disponibles en temps réel (SCADA)
 - Puiser dans les ressources offertes par la diversité des clients
 - Adopter une vision plus large qui permet d'optimiser les opportunités qui se présentent et ainsi réduire les coûts pour l'ensemble de la clientèle

Étude du potentiel technique de décarbonisation de l'industrie lourde

- L'ACIG s'est associée à un important chercheur sur l'initiative de décarbonisation profonde de l'ONU (Dr Bataille)
- Comprendre le rôle de l'industrie lourde dans un avenir à faible teneur en carbone
- Explorer le potentiel technique de la décarbonisation de l'industrie lourde
 - Le fer et l'acier, le traitement des métaux, l'exploitation minière
 - Raffineries, produits chimiques, pâtes et papiers, ciment et verre
- Développer des occasions de recherche et d'investissement pour retenir l'industrie au Québec et en Ontario et pour attirer de nouvelles industries

La décarbonisation n'est PAS la désindustrialisation

- Même dans un avenir où l'élévation de la température aura été maintenue au-dessous de 1,5 degré et l'intensité matérielle de l'économie aura été réduite de moitié, la population continuera de consommer
- Biens traditionnels: minerais, métaux, produits chimiques, le bois, le ciment
- Nouveaux produits renouvelables: biocarburants, hydrogène, matières synthétiques
- La décarbonisation de l'industrie lourde peut devenir un avantage concurrentiel dans le futur et devrait être une priorité

Résultats de l'étude du potentiel technique

- Il est techniquement possible de décarboniser toute l'industrie lourde
- Des technologies pilotes existent pour tous les secteurs; aucune n'est disponible commercialement
- Une phase de transition bien planifiée est nécessaire
 - Investir dans la recherche et l'innovation
 - Protéger l'industrie contre la concurrence exogène injuste provenant de juridictions qui n'ont aucun prix sur le carbone
 - Respecter les cycles d'investissement

Une industrie à faible teneur en carbone est un avantage concurrentiel

- Québec est bien placé pour attirer et soutenir une production industrielle à faible teneur en carbone
 - Puissance propre, ressources naturelles, ressources énergétiques
 - Réglementation stricte du climat et de l'environnement
 - Effectifs formés, fiscalité concurrentielle, politique progressive
- Le Québec utilise son avantage en matière d'électricité pour attirer les investissements industriels
- Le Québec devrait également tirer parti de l'accès au gaz naturel à prix concurrentiel pour soutenir et attirer les investissements industriels
 - Exploitation minière, pétrochimique, engrais, biochimique

Soutien politique

- Entreprendre de devenir un chef de file dans l'industrie lourde à faible teneur en carbone
- Mettre en place un programme de rabais pour faire en sorte que le coût du gaz livré aux industriels soit concurrentiel
- Investissement dans la RD industrielle et l'innovation technologique
 - Équipe multidisciplinaire, avec experts et partenariat public-privé
- Établir clairement et minutieusement le plan d'action pour une transition vers un avenir à faible teneur en carbone
 - Garder l'industrie concurrentielle durant la transition
 - Respecter les cycles d'investissement



Résumé

- Le gouvernement a un rôle à jouer si on veut bénéficier de l'avantage concurrentiel d'un avenir à faible teneur en carbone
 - Le coût du gaz livré aux industriels du Québec doit être moindre
 - Le cadre de la politique de réduction de carbone doit être minutieusement établi
- Le régulateur et les distributeurs ont aussi leur rôle pour assurer des tarifs de distribution concurrentiels au Québec
 - Reconnaître que les tarifs ne sont pas suffisamment concurrentiels et s'engager à trouver des solutions applicables en temps opportun
 - Appliquer une tarification plus dynamique et offrir des services plus flexibles
 - Permettre la mise en place d'un groupe de travail inclusif qui développera des solutions rassembleuses et équitables pour éventuel examen et approbation réglementaire de la Régie.



...

Merci.